

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



SYNTHÈSE DU RAPPORT DE
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
2021-2022

Ma Région | avancer, partager



CHANGER DE MODÈLES EN RÉPONSE À L'URGENCE CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Depuis de nombreuses années, la Région Bourgogne-Franche-Comté développe, au sein de ses compétences, des politiques en faveur de la lutte contre le changement climatique, la préservation de l'environnement, la performance économique et l'équité sociale. Le contexte de crises qui se succèdent confirme et assoit les choix de la Région d'évoluer vers de nouveaux modèles respectueux des ressources, des humains et de leur environnement.

Nous connaissons depuis quelques mois une nouvelle forme de crise. Les inquiétudes sont fortes à l'aube d'un hiver de fortes tensions dans le domaine de l'énergie, après un été caniculaire marqué par la pénurie d'eau et les incendies. Au croisement de trois bassins versants, avec des territoires de massifs, la Bourgogne-Franche-Comté, à la fois rurale et industrielle, forestière et agricole, est particulièrement exposée à ces enjeux climatiques.

Les événements qui se succèdent et s'amplifient d'année en année ne peuvent être contestés et ne doivent pas être minimisés. Ils interrogent tous, in fine, notre modèle de développement néolibéral, déjà mis à mal au moment de la crise sanitaire.

C'est donc une logique différente que nous devons maintenant conduire, **plus respectueuse de notre environnement, plus économe dans l'utilisation des ressources, plus sobre dans notre consommation, mais également plus solidaire**. Il en va de notre capacité à préserver notre planète, mais également de notre aptitude à faire société, tant les crises accentuent les inégalités et fracturent nos concitoyens. Il n'y a pas d'autre voie dans une vision à long terme.

Placée au cœur de notre projet de mandat 2021-2028, cette conviction se traduit dans les budgets et les actions de la Région. Nous disposons, à travers nos compétences, de différents leviers : un rôle de définition stratégique et de cadrage via l'élaboration de schémas régionaux, une posture d'impulsion et d'entraînement des partenaires et acteurs en tant que cheffe de file sur de nombreux domaines, une capacité de mise en œuvre opérationnelle à travers nos politiques publiques, un devoir d'exemplarité dans notre fonctionnement interne. Tous ces leviers sont et seront mobilisés au service d'un changement de nos modèles et en réponse à l'urgence climatique et écologique.

Le rapport de développement durable 2021-2022 illustre ainsi l'ensemble des actions portées dans ce domaine, soutenues par des élu-es et des équipes engagé-es, pour l'avenir de la Bourgogne-Franche-Comté.

La synthèse proposée dans ce document met l'accent sur quelques unes des actions portées par la Région.

Marie-Guite Dufay,
présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST...



UNE RÉGION PILOTE

La Région est cheffe de file dans de multiples domaines relatifs au développement durable : **aménagement du territoire, protection de la biodiversité, climat, qualité de l'air et énergie, développement économique, organisation de l'intermodalité et complémentarité des modes de transports, etc.**

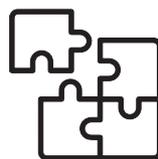
En conséquence, la Région organise le pilotage de ces politiques, à travers l'élaboration de schémas stratégiques (SRADDET, SRDEII...) ou de feuilles de routes sectorielles (aménagement du territoire, transition énergétique...), la mise en œuvre d'outils contractuels (contrats de plan État-Région), des modalités de gouvernance (conférence régionale du sport...) et l'autorité de gestion des fonds européens.



UNE RÉGION À L'ÉCOUTE

L'association et la prise en compte de toutes les parties prenantes sont inscrites dans les orientations du projet de mandat.

La concertation dans l'élaboration des documents cadre ou dans les dispositifs sectoriels, l'attention aux travaux du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et la participation citoyenne enrichissent le processus de fabrication de l'action publique.



UNE RÉGION SOUCIEUSE D'UNE APPROCHE GLOBALE ET TRANSVERSALE

Notre système est devenu complexe, intégré et global. Les problématiques traitées dans le cadre des différentes compétences régionales sont donc de plus en plus imbriquées.

Pour répondre à ce défi, la gouvernance et l'organisation ont été adaptées afin de **permettre l'échange d'informations, les regards croisés et la prise de décisions intégrant les diverses approches et composantes des dossiers.**



UNE RÉGION ENGAGÉE DANS LA CULTURE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation vise à rendre l'action publique plus lisible, accessible et transparente. Elle consiste à **vérifier l'utilité, l'efficacité, la pertinence, la cohérence et l'efficience des politiques mises en œuvre, ainsi que leur contribution aux transitions.**

La Région poursuit la mise en œuvre d'outils de pilotage et de contrôle de gestion et procède à une évaluation régulière de ses politiques publiques au sein du comité de suivi de l'évaluation et de la redevabilité qui associe l'ensemble des groupes d'élus et du CESER



#1

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UNE PRIORITÉ

L'ambition est claire et forte : faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050. La transition énergétique constitue, de fait, l'une des trois grandes priorités du projet de mandat 2021-2028. Condition indispensable pour lutter contre le changement climatique, elle ouvre aussi la voie à des modes de production et de consommation durables, pourvoyeurs des emplois de demain.

Dans ce domaine, l'action régionale porte sur plusieurs axes :

- l'efficacité énergétique, avec une politique ambitieuse de **soutien des travaux des collectivités** pour la rénovation de leurs équipements publics mais aussi des particuliers, des associations et des bailleurs sociaux via le programme Effilogis ;
- la **production d'énergie renouvelable et de récupération**, avec une promotion du mix énergétique (bois énergie, photovoltaïque, éolien, solaire thermique, méthanisation ou hydroélectricité) ;
- des **actions de gouvernance, de communication et d'animation**, avec l'éco-conditionnalité des aides régionales au bâtiment ou l'animation du réseau des pionniers ordinaires de la transition écologique, les POTES.

LE DÉFI DES MOBILITÉS

En matière de mobilités, la Bourgogne-Franche-Comté veut relever un triple défi :

- **environnemental** avec une urgence de plus en plus prégnante,
- **spatial** en proposant des services sur l'ensemble du territoire régional,
- **social** pour rendre les mobilités décarbonées et partagées accessibles à tous.

La Région coordonne les offres de transport et l'accès à l'information pour tous. Elle accompagne également les territoires pour une mobilité plus durable : schémas d'aires de covoiturage, de bornes électriques, soutien aux plateformes de mobilité, futurs contrats opérationnels de mobilités...

Enfin, elle encourage la fréquentation des transports en commun par une tarification attractive, l'acquisition de matériels roulant confortables et plus « verts », l'adaptation des infrastructures, la rénovation des gares et des points d'arrêts routiers.

QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



UNE FEUILLE DE ROUTE POUR FIXER LE CAP DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'action de la Région en matière de transition énergétique est cadrée par la feuille de route adoptée en assemblée plénière les 23 et 24 juin 2022.

Constituée d'actions découlant des propositions des directions opérationnelles, elle vise à **assurer la cohérence et la bonne articulation des orientations des politiques sectorielles et de leurs documents stratégiques** avec les objectifs de la transition énergétique. Cette feuille de route fera l'objet d'une nouvelle révision pour la période 2025-2028.



EFFILOGIS, LA CLÉ DES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES PERFORMANTES

Alors que le logement constitue 29 % de l'équivalent CO₂ émis en Bourgogne-Franche-Comté en 2021, la politique d'efficacité énergétique de la Région permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi la précarité énergétique.

Le programme Effilogis vise à **apporter un soutien technique et financier, de la phase d'étude aux travaux de rénovation énergétique**. Il concerne le logement social, les bâtiments tertiaires de collectivité ou d'associations, les maisons individuelles et les copropriétés.

EN CHIFFRES

De début 2021 à mi-2022 :

2 902 logements sociaux rénovés niveau bâtiment basse consommation (BBC) ou performance,

261 projets de bâtiments tertiaires de collectivité ou d'association rénovés BBC ou bâtiment à énergie positive (BEPOS),

460 projets de maisons individuelles rénovées en BBC global ou par étapes.



DES AIDES ÉCO CONDITIONNÉES

Depuis plusieurs années, la Région éco-conditionne ses aides aux projets immobiliers. Cette démarche s'est renforcée en adoptant des critères de performance thermique toujours plus importants pour réduire la consommation énergétique des bâtiments.

Elle s'est aussi élargie à des critères environnementaux : approche foncière, végétalisation, gestion des eaux pluviales et limitation de l'imperméabilisation. Ces critères d'éco-conditionnalité seront progressivement étendus et appliqués à tous les dispositifs régionaux.

EN CHIFFRES

1,32 GWh d'énergie économisée grâce au soutien régional à des projets de réhabilitation-rénovation, construction ou extension de bâtiments éco-performants.



MOBIGO POUR BOUCER AUTREMENT

Les transports représentant 33 % de l'équivalent CO₂ produit en Bourgogne-Franche-Comté, la Région



poursuit l'objectif d'une mobilité partout et pour tous avec le bon moyen de transport, au bon endroit et au bon moment, à un coût soutenable pour la collectivité et à un prix accessible pour le voyageur.

Elle développe la marque régionale Mobigo et ses offres afin d'augmenter la fréquentation du réseau, pour favoriser les modes de transport doux ou collectifs et l'intermodalité. Composé d'une plateforme numérique et d'une centrale d'appels, le système d'information multimodale Mobigo **permet à l'utilisateur d'appréhender l'ensemble de sa chaîne de déplacement en « porte à porte »** grâce au regroupement des informations de transports publics et l'acquisition des titres de transport.

EN CHIFFRES

1 517 287 voyages commerciaux sur l'ensemble du réseau Mobigo en 2021.

EN INTERNE

DES CHOIX D'INVESTISSEMENTS DURABLES

La Région investit pour **améliorer la performance énergétique de ses bâtiments** (rénovations BBC ou BEPOS, généralisation des éclairages à LED...), développer le recours aux énergies renouvelables (création de chaufferies bois, raccordement aux réseaux de chaleur urbains, installation de panneaux photovoltaïques) et favoriser la mobilité durable de ses agents (acquisition de véhicules électriques et de vélos).

Qu'il s'agisse d'une rénovation ou d'une construction neuve, le coût des bâtiments est analysé de manière globale, en intégrant, outre le montant de l'investissement initial, les dépenses d'exploitation du bien et des interventions d'entretien.

EN CHIFFRES

70 % du parc immobilier administratif équipé de LED.

85 kWc d'électricité produit en autoconsommation par une vingtaine d'installations dans les lycées.

22 % de véhicules propres dans le parc automobile de la Région fin 2021.

#2 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES RESSOURCES ET LES MILIEUX NATURELS

DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

Au fur et à mesure des évolutions législatives et de la décentralisation, les compétences de la Région dans le domaine de l'environnement se sont renforcées : **elle est devenue aujourd'hui un acteur essentiel de la préservation de la biodiversité et de la transition écologique.**

Cheffe de file biodiversité, la Région intervient en premier lieu en tant qu'ensemblier de cette politique ; une fonction traduite dans plusieurs documents cadres comme le schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires, la stratégie régionale de la biodiversité 2020 - 2030, la feuille de route économie circulaire et le schéma régional de la biomasse qui fixe les orientations concernant la préservation et la gestion des ressources d'origine végétale.

En matière de gouvernance, la Région Bourgogne-Franche-Comté a créé, dès 2019, une Agence régionale de la biodiversité, avec l'Office français de la biodiversité. Elle porte dans ce cadre un observatoire régional de la biodiversité.

La Région est par ailleurs actrice de la stratégie de protection des espaces naturels, avec la compétence de création et gestion des réserves naturelles régionales, le soutien aux parcs naturels régionaux (le quatrième en Bourgogne-Franche-Comté, le Doubs Horloger, a vu le jour en septembre 2021) et au parc national de forêts. Demain, elle aura la charge du réseau Natura 2000, dont le transfert de l'État a été préparé tout au long de l'année 2022.

Enfin, **la Région met en œuvre des politiques propres d'appui de la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources** : dispositifs de restauration des continuités écologiques (haies et bocages, zones humides), pour la renaturation en milieu urbain et la désimperméabilisation, gestion et préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de l'eau. La Région soutient les associations d'éducation à l'environnement, l'organisation des classes environnement ainsi que les manifestations et colloques pour partager les enjeux environnementaux avec le grand public

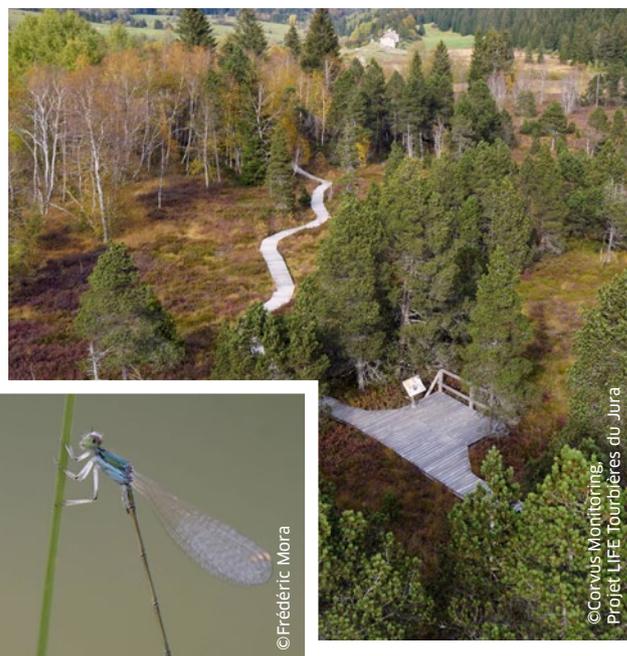
QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



LES TOURBIÈRES DU BIEF DE NANCHEZ, 19^e RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Tourbières, vallées alluviales, forêts, pelouses sèches, grottes à chauves-souris : la Bourgogne-Franche-Comté compte **19 réserves naturelles régionales** (RNR), sur près de 5 000 ha, auxquelles la Région consacre 1,2 million d'€ en 2022.

Le classement à l'unanimité de l'assemblée plénière, en octobre 2021, de la 19^e RNR, les Tourbières du Bief de Nanchez (Jura) et son inauguration, le 6 juillet 2022, contribuent à l'objectif national d'atteindre 10 % du territoire sous protection forte.



PLUS DE NATURE EN VILLE

Le programme régional en faveur de la renaturation des milieux urbains vise à **préserv**er, **maintenir et développer la biodiversité en ville**, tout en accompagnant les projets d'aménagement fondés sur la nature en réponse aux impacts du changement climatique (îlots de chaleur urbain, hausse des températures estivales, régime de pluies intenses, dégradation du confort des habitants...).

Depuis 2020, une dizaine de projets, en zone rurale comme en milieu urbain dense, sont accompagnés et concourent à transformer des zones industrielles, des cours d'école ou des espaces publics artificialisés.



PRÉCIEUSE TRAME BLEUE

Pour maintenir ou renforcer la trame bleue, c'est-à-dire le réseau écologique et paysager constitué par les cours d'eau et les zones humides, **la Région soutient** :

- la **revitalisation des cours d'eau** (rétablissement des continuités écologiques et sédimentaires),
- la **renaturation** (opérations en faveur des espaces de liberté, mise en défens, abreuvoirs, plantations),
- la **restauration de zones écologiques tampons** et de zones humides,
- l'**animation des contrats de rivière** et des plans territoriaux de gestion de l'eau.

EN CHIFFRES

1 385 000 € attribués par la Région pour le soutien de **86 projets** de préservation et restauration de la trame bleue, de mi-2021 à mi-2022.



ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2021, la Région a lancé un appel à projet spécifique à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Objectif : soutenir la mise en œuvre locale d'actions d'EEDD en direction des jeunes et des personnes éloignées de la question environnementale.

Plus de 70 dossiers ont été déposés. Les actions soutenues portent sur :

- la **sensibilisation au gaspillage alimentaire**, au compostage, à l'économie circulaire, à l'alimentation responsable,
- la création d'**aires terrestres éducatives**,
- des classes « **école du dehors** »,
- la création de **jardins collectifs**,
- la mise en place d'**Éco-Parlements des Jeunes**®,
- des **journées ramassage** des déchets.

EN CHIFFRES

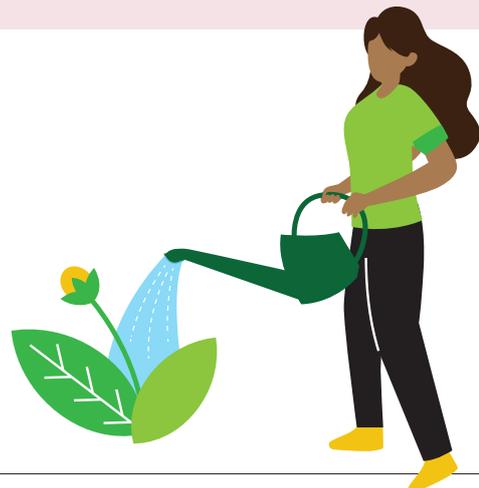
10 500 personnes sensibilisées en Bourgogne-Franche-Comté : **80 %** de jeunes et **20 %** d'adultes éloignés de la question environnementale.

EN INTERNE

UNE GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS

La Région pratique une **gestion responsable des espaces verts** dans les lycées et les bâtiments administratifs. **Elle n'utilise pas de produits phytosanitaires et opte pour des cultures plus économes en eau.**

La Région a installé des hôtels à insectes et des lombricomposteurs. Après celles de Besançon, de nouvelles ruches ont été mises en place sur le site de la Maison régionale de l'innovation à Dijon, en avril 2022. De plus, le nouveau bâtiment d'accueil en cours d'aménagement au château de Châteauneuf sera pourvu d'une toiture végétalisée avec des essences locales.



#3 FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES CITOYENS

DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

ORIENTATION ET FORMATION POUR TROUVER SA VOIE

La Région coordonne l'action des organismes chargés de l'orientation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés. En 2018, cette compétence s'est étendue aux collégiens, lycéens, étudiants et apprentis avec la volonté de donner une information claire et visible sur les métiers et les formations.

La Région finance aussi l'investissement dans les centres de formation des apprentis (CFA) et dans les lycées. Elle fournit des outils, notamment numériques. Par exemple : le portail de l'orientation Cléor pour la découverte des métiers selon ses centres d'intérêts ou Eclat BFC, une plateforme d'échanges entre les enseignants, les élèves et leurs familles.

Pour accompagner les mutations économiques, technologiques, sociales et environnementales, la Région soutient la sécurisation des parcours et les formations en adéquation avec les emplois disponibles sur le territoire, notamment dans le domaine sanitaire et social. Elle conforte aussi le lien entre enseignement supérieur, recherche et monde de l'entreprise. Elle agit, enfin, pour permettre le renouvellement générationnel dans l'agriculture.

PROMOUVOIR LA FRATERNITÉ

La Région est présente aux côtés du milieu associatif qui est, à la fois, un secteur économique et un outil de solidarité et d'intégration sociale. De la même manière, le projet de mandat 2021-2028 poursuit le soutien affirmé au patrimoine, à la culture et au sport, qui doivent être accessibles pour tous et sur tous les territoires. Ce dernier, de la pratique de loisir jusqu'au plus haut niveau, est porteur de valeurs, en intégrant les enjeux d'égalité femmes-hommes, de lutte contre les discriminations et de transition.

QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



DES JEUNES BIEN INFORMÉS SUR LEUR AVENIR

Depuis 2018, la Région a conforté sa stratégie d'information sur les différents métiers et formations existants, en direction de tous les publics.

Elle améliore l'accès à cette information notamment pour les scolaires, étudiants et apprentis avec :

- la création de guides *Après la troisième / Après le bac, j'ai le choix*, disponibles dans tous les établissements scolaires, les structures d'orientation et en version numérique sur Eclat BFC ;
- l'organisation d'événements information métiers supports aux sélections de la 47^e compétition des métiers *WorldSkills* ;
- le déploiement de casques de réalité virtuelle permettant aux élèves de découvrir de manière ludique des métiers à travers une immersion à 360° ;
- le financement de la compétition *Je filme le métier qui me*

plaît qui a récompensé six candidats dont le collège La Châtaigneraie, à Autun (Saône-et-Loire), lauréat du « clap de diamant » ;

- le lancement de l'appel à projets actions innovantes d'information sur les métiers et les formations



ACCOMPAGNER VERS LES MÉTIERS DE DEMAIN

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT) est une **démarche coordonnée d'entreprises et d'acteurs locaux destinée à anticiper et à accompagner les mutations économiques d'un territoire**. Elle contribue à renforcer l'attractivité d'un territoire et son développement en valorisant les ressources humaines existantes, leur mise en adéquation avec les besoins locaux et leur adaptation aux évolutions à venir. Elle doit permettre d'appréhender collectivement les questions d'emploi et de compétences et de construire des solutions transversales répondant aux besoins des entreprises, des actifs et des territoires. À travers le contrat de plan, l'État et la Région accompagnent ces démarches via des actions de sensibilisation, de promotion et de soutien à l'ingénierie, à l'animation et à la conduite des projets de GPECT.

EN CHIFFRES

L'engagement régional s'élève à **910 000 €** au total sur la durée du contrat de plan État-Région (2021-2027), soit **130 000 € par an**.



LA MÉTAMORPHOSE DU CHÂTEAU DE CHÂTEAUNEUF

Classé monument historique, le château de Châteauneuf, en Côte-d'Or, appartient depuis 2007 à la Région qui en assure la conservation, la restauration, l'entretien, la gestion ainsi que le développement touristique et culturel.

L'objectif de la collectivité est de rendre ce monument patrimonial accessible au plus grand nombre, notamment aux personnes à mobilité réduite.

L'aménagement du nouveau bâtiment d'accueil s'effectue en cohérence avec les politiques régionales de lutte contre le changement climatique et de préservation de l'environnement : la construction très basse consommation énergétique, avec des matériaux biosourcés locaux, prévoit une toiture végétalisée à forte épaisseur de terre permettant la réalisation d'une réelle couverture végétale. Le confort d'été sera traité avec des systèmes passifs.

EN CHIFFRES

Avec une moyenne annuelle de **45 000 visiteurs** (dont **20 % de touristes étrangers**), la fréquentation du château est en hausse régulière depuis 2007.



© David Cesbron

LES SPORTIVES ENTRENT EN JEU

La Région fait de la pratique féminine une des priorités de sa politique sportive. Par conséquent, la **valorisation et le développement de la pratique du sport par les femmes** constitue un axe obligatoire des contrats régionaux de développement du sport proposés aux ligues et comités régionaux.

Ainsi encouragé, le mouvement sportif régional conduit chaque année des actions notoires destinées, notamment, à augmenter la part du nombre de femmes licenciées dans les disciplines où la mixité est parfois presque inexistante ou à augmenter la part des femmes dans les instances dirigeantes.

EN CHIFFRES

Entre 2017 et 2019, **60 ligues ou comités sportifs régionaux** ont signé des contrats régionaux de développement du sport, pour un montant global de **1,5 million d'€ par an**, dont **160 000 € dédiés à la valorisation et au développement de la pratique du sport par les femmes**.

EN INTERNE

La politique de gestion des ressources humaines de la collectivité vise, grâce à un dialogue social constructif, à **développer et valoriser les compétences des agents dans le cadre de la formation professionnelle, de la mobilité et de l'aide à l'orientation ou à la réorientation professionnelle**, tout en prévoyant les besoins de la collectivité. Elle s'emploie également à reconnaître le parcours professionnel des agents et à valoriser leur investissement et leur expertise.

La Région agit aussi à travers son action sociale (prestation sociale complémentaire, allocations pour les enfants, adhésion au CNAS notamment) et s'attache à prévenir les risques professionnels et psychosociaux : elle a procédé au recrutement d'un psychologue au sein de la direction des ressources humaines afin de conseiller la collectivité en matière de risques psychosociaux.

La Région s'est engagée dans un plan d'actions pour un égal accès à l'emploi et une progression équilibrée des femmes et des hommes. Elle a créé et déployé un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

EN CHIFFRES

En 2021, **2 305 agents** ont bénéficié d'au moins **une journée de formation**.



#4 RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS



DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

La politique d'aménagement du territoire est un levier majeur d'intervention de la Région. Elle poursuit **trois objectifs de fond** qui visent à faire évoluer nos modèles :

- la **transition énergétique et écologique** pour tendre vers une région à énergie positive d'ici 2050,
- le **renforcement des centralités** en privilégiant la sobriété foncière,
- le **développement de l'accueil et de l'attractivité** régionale basé sur des logiques de coopération et de complémentarité.

Cette approche se décline à travers différents dispositifs en direction des territoires de projets, des parcs régionaux, des centralités, de la ruralité et des quartiers. En appui, les fonds européens sont autant d'outils financiers au service du développement des territoires avec de forts critères environnementaux et sociaux.

La politique santé apparait, en complément, comme un vecteur majeur de la cohésion sociale et de la solidarité. Une seconde feuille de route santé est en cours d'élaboration ; elle positionnera la Région en acteur volontaire et reconnu de la **réduction des inégalités d'accès aux soins** et de la promotion de la santé sur les territoires.

Le **numérique** constitue également un pilier central de l'action régionale en matière de cohésion et de solidarité. L'intervention régionale porte sur le déploiement des infrastructures, la transformation numérique du territoire (usages, tiers-lieux) et la structuration de territoires intelligents et durables.

Enfin, la Région est engagée dans la **lutte contre les discriminations** sous différentes formes : égalité femmes- hommes, avec le Printemps de l'égalité, et insertion des personnes en situation de handicap avec la formation à la méthode « Facile à lire et à comprendre ».

QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION

LE SRADDET, UN DOCUMENT STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cadre de la planification régionale, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) est déterminant par son caractère intégrateur de plusieurs anciens schémas sectoriels. Il est aussi prescriptif pour des documents de planification et pour les acteurs des déchets, par l'intégration du plan régional de prévention et de gestion des déchets. Ces documents doivent prendre en compte les objectifs du SRADDET et être compatibles avec les règles générales du fascicule. Un bilan a été réalisé fin 2021, après seulement un an de mise en œuvre du SRADDET. **Il démontre la variété et l'ampleur des actions engagées attestant d'une mise en œuvre qualitative, axée sur les cibles et leviers principaux qui engagent à poursuivre la dynamique.**

La loi climat et résilience du 22 août 2021 imposant un nouvel agenda de la planification des territoires pour mieux gérer les phénomènes d'artificialisation des sols, une

modification du SRADDET est engagée en 2022. Elle portera uniquement sur le foncier, les déchets et la logistique.

DONNER PLUS À CEUX QUI ONT MOINS

La politique d'aménagement du territoire intègre la question de la **solidarité et de la différenciation territoriale pour donner plus à ceux qui ont moins**, y compris pour le volet territorial du FEDER - FSE pour 2021-2027. Et ce à plusieurs titres : dans le calcul des enveloppes dédiées à chaque territoire (ratio allant de 1 à 4) et en proposant aux treize territoires les plus fragiles de bénéficier d'un quatrième poste d'ingénierie. Certains dispositifs d'intervention ciblent aussi les habitants les plus en difficulté pour leur permettre d'être insérés professionnellement ou d'accéder à des logements de qualité (conditions de ressources des locataires similaires à celles du logement social). Du point de vue économique, la politique régionale accompagne des projets réalisés par des entreprises ou artisans locaux, dont l'activité n'est pas délocalisable. L'euro investi par la Région au bénéfice des collectivités profite donc directement aux acteurs économiques de proximité.



DES TERRITOIRES INTELLIGENTS ET DURABLES GRÂCE AU NUMÉRIQUE

La Région soutient la transformation numérique des collectivités en leur permettant de **s'engager dans une démarche de territoire intelligent**. L'appel à projets territoires intelligents et durables accompagne les acteurs publics dans le développement de projets numériques globaux pour un territoire qui conjugue le bien-être du citoyen, le développement local et la préservation des ressources naturelles. L'objectif est de soutenir l'émergence de projets numériques adaptés aux enjeux des territoires ruraux.

EN CHIFFRES

32 territoires lauréats ont proposé **62** projets, dont environ un quart relèvent du développement durable.

DES FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR UNE CROISSANCE DURABLE

La Région Bourgogne-Franche-Comté est garante de la gestion des fonds alloués par l'Union Européenne pour les programmes suivants :

- **Fonds européen de développement régional** (FEDER),
- **Fonds social européen** (FSE),
- **Fonds européen agricole pour le développement rural** (FEADER),
- Programme de **coopération territoriale européenne** (CTE) Interreg V France-Suisse.

Une nouvelle programmation est à l'œuvre jusqu'à 2027 avec, pour objectif, une croissance intelligente, durable et inclusive. Trois principes sont pris en compte dans tous les projets soutenus par les fonds européens dans le cadre de la programmation : égalité femmes-hommes, développement durable, égalité des chances et non-discrimination.

EN CHIFFRES

FEADER : 254 M d'€ pour 5 ans (2023-2027),

FEDER-FSE : 485 M d'€ pour 7 ans (2021-2027)
1^{er} programme français validé

INTERREG : 69,7 M d'€ pour 7 ans (2021-2027)
+ 50 millions de CHF



UNE COMMUNICATION PLUS INCLUSIVE

La Région entend rendre l'information accessible à chacun et chacune, quels que soient son origine, son handicap, ses difficultés temporaires ou définitives. L'ambition est de

déployer la méthode du « Facile à lire et à comprendre » qui a pour but de simplifier et clarifier les informations dans un langage compréhensible par tous et toutes.

Une première initiation à la communication « **Facile à lire et à comprendre** » a été réalisée en mars 2022 pour sensibiliser les membres du réseau handicap interne aux enjeux de cette méthode et en identifier les règles essentielles.



EN INTERNE

L'ACTION SOCIALE

L'administration régionale intègre dans son fonctionnement interne les enjeux d'**égalité entre les femmes et les hommes** et de **lutte contre les discriminations liées au handicap**.

Elle se montre protectrice vis-à-vis de ses agents à travers différents leviers d'action sociale, en facilitant la mobilité de tous, l'accès au soin et des services multiples, tel que la participation à la protection sociale complémentaire, les titres restaurants, le comité d'action sociale (CNAS) ou le ticket mobilité. Ces avantages favorisent le pouvoir d'achat des agents dans un contexte de forte inflation.

LE COUP DE POUCE DU TICKET MOBILITÉ

Le ticket mobilité est une mesure volontaire de la collectivité mise en place en 2019. Il s'agit d'une **aide financière à la mobilité** aux agents dépendants de la voiture pour effectuer leurs déplacements domicile-travail.

Des critères d'attribution de cette aide ont été établis : distance de 30 kilomètres entre le domicile et le lieu de travail de l'agent et absence d'accès à des moyens de transports publics. De 30 € par mois en 2021, son montant est passé à 40 € en 2022.

EN CHIFFRES

264 agents bénéficiaires du ticket mobilité pour un coût total de **71 430 €** en 2021.



#5 SOUTENIR UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

CONSTRUIRE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

La définition des orientations en matière de développement économique est une compétence régionale depuis la loi de 2015, dite loi NOTRe. Ce pan fondamental du développement du territoire s'inscrit dans une logique d'évolution, **pour que l'économie de demain puisse répondre aux défis de notre époque, dont celui de la transition énergétique et écologique, en créant des emplois de qualité et en fixant les revenus sur notre territoire.**

Le schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'Innovation (SRDEII), adopté en assemblée plénière le 24 juin 2022, est donc résolument orienté vers ce cap de la transition de nos modèles productifs. En déclinaison de ce cadre, la Région mobilise différents leviers et dispositifs au bénéfice du monde économique : appui au réseau de la transition économique et énergétique avec l'ADEME, travail sur les filières (hydrogène, automobile...), économie de la fonctionnalité, soutien à l'entrepreneuriat, économie sociale et solidaire, responsabilité sociétale des entreprises.

Autre composante du système économique, la politique régionale de formation des demandeurs d'emploi joue un rôle crucial pour réduire le chômage tout en permettant aux employeurs de recruter du personnel qualifié, en partenariat avec Pôle emploi. L'action de la Région prend en compte une dimension sociale (aide aux stagiaires, plans spécifiques) et environnementale (modules de formation ou sensibilisation).

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Trois secteurs économiques spécifiques font l'objet de politiques régionales pour accompagner leur développement vers un modèle plus durable.

L'agriculture, tout d'abord, qui occupe 50 % du territoire régional et pèse en Bourgogne-Franche-Comté plus qu'au niveau national, avec la structuration des filières, des audits et de conseils auprès des exploitations, l'adaptation au changement climatique, le soutien à l'agriculture biologique ou à l'alimentation de proximité.

La sylviculture ensuite, la forêt de Bourgogne-Franche-Comté qui représente 11 % de la forêt française étant la plus productive au niveau national. La Région participe à l'animation de la filière forêt-bois, soutient les entreprises de travaux forestiers, agit pour la diversification des marchés bois construction et expérimente en matière d'adaptation au changement climatique.

Le tourisme enfin est un moteur pour la Bourgogne-Franche-Comté qui dispose de nombreux atouts à faire valoir, avec un patrimoine riche et varié, un cadre naturel préservé, des vignobles et une gastronomie renommée.

La Région est attachée à valoriser ces atouts de développement économique et des territoires, en tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux. Elle construit une offre plus durable et respectueuse du cadre de vie. Elle accompagne les professionnels du secteur dans leur adaptation au changement climatique et leur évolution vers plus d'inclusion sociale.

Ceci passe par des critères d'éco-conditionnalité déployés sur les dispositifs d'aides au bâtiment à vocation touristique, le développement de l'itinérance cyclable, pédestre, fluvestre et équestre, la bonification des projets favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap.



QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'HUMAIN

La Bourgogne-Franche-Comté a adopté son premier schéma régional de développement économique, de l'internationalisation et de l'innovation (SRDEII) en 2016, pour la période 2017-2021. Ce SRDEII a structuré les politiques publiques de la nouvelle grande Région.

Le SRDEII 2022-2028, voté le 24 juin 2022, engage un développement économique au service de l'humain dans un monde en crise. Les richesses et les emplois doivent servir en premier lieu les habitants et les territoires. Il ne s'agit pas tant d'accroître le PIB régional que de s'assurer que la valeur produite par les entreprises irrigue notre territoire, contribue à notre économie locale, à notre qualité de vie et à créer des emplois de qualité.

Posant les principes d'une action coordonnée au service de toutes les dynamiques de développement économique et d'emploi, le SRDEII développe cinq axes stratégiques :

- l'accompagnement des **transitions**,
- une nouvelle ambition sur l'**économie de proximité**,
- une **politique foncière et immobilière** encore plus volontariste,
- la continuité et l'accélération des **filières**,
- la **coopération**.

PLEIN GAZ SUR L'HYDROGÈNE

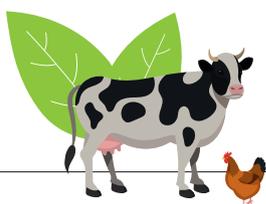
La feuille de route hydrogène Bourgogne-Franche Comté 2019-2022 mobilise 90 millions d'€ sur la décennie 2020-2030. **Elle s'articule autour de six axes :**

- faire de l'hydrogène une **opportunité de transition énergétique**,
- s'appuyer sur la **recherche**, un fort avantage régional,
- **innover et former** pour développer une filière économique,
- **développer** les usages stationnaires et en mobilité,
- **sensibiliser et communiquer**,
- **structurer** la gouvernance, les partenariats et les moyens.

EN CHIFFRES

Plus de **3 M d'€** pour financer des projets hydrogène en 2021.

Près de **52 M d'€** investis pour l'acquisition des futurs trains TER bi-modes à hydrogène qui vont circuler à partir de 2026 sur les lignes du Morvan (Laroche-Auxerre-Avallon et Clamecy-Corbigny).



L'AGRICULTURE BIO GAGNE DU TERRAIN

À l'instar de la tendance observée au niveau national, l'agriculture biologique (AB) connaît depuis 2015 une forte croissance en Bourgogne-Franche-Comté et la crise sanitaire de 2020 semble avoir encore accentué le mouvement.

Pour conforter les exploitations dans leur transition vers l'agriculture biologique, **la Région prend en charge une grande partie du coût de la certification en AB** pour les exploitants agricoles entrant dans une démarche de conversion, ou des coûts générés par l'engagement de l'exploitant certifié qui a accepté les visites annuelles de contrôle.

Cette aide concerne les petites filières diversifiées : légumes, petits fruits, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, fruits à pépins et à noyau, fruits à coque comestibles, apiculture et transformation à la ferme (hors vin).

EN CHIFFRES

325 exploitations agricoles aidées entre juillet 2021 et juin 2022, pour un montant total de subventions de **130 460 €**.

422 nouvelles fermes en AB en Bourgogne-Franche-Comté en 2021, soit + 10 % par rapport à 2020.



©David Cesbron



TOUT SCHUSS VERS LE TOURISME DURABLE

Dans le Haut-Doubs, le Syndicat mixte du Mont d'Or (SMMO) exploite et développe le domaine skiable de Métabief et le stade des tremplins de saut à ski de Chauv-Neuve, situés entre 900 et 1 400 mètres d'altitude. Considérant l'accélération du rythme du réchauffement climatique en moyenne montagne depuis 20 ans, le SMMO a élaboré un projet de transition climatique unique en France.

Il a souhaité adapter ses investissements à venir en concentrant ses efforts sur le **développement d'activités quatre saisons, dont les pistes de VTT et les offres autour du trail, l'aménagement d'une luge quatre saisons et la valorisation de l'espace naturel sensible du Mont d'Or.**

Ce projet, soutenu par la Région, permet de conserver les anciennes remontées mécaniques afin d'éviter des investissements conséquents et incompatibles avec les enjeux climatiques.

Article CRBFC de l'inauguration le 14 juillet 2022 :



©Xavier Ducordeaux



©David Cesbron

EN INTERNE

DES ACHATS RESPONSABLES

À travers sa politique d'achats, la Région dispose d'un important levier de consommation responsable, socialement et écologiquement. Ainsi, elle **privilégie l'utilisation de matériaux biosourcés pour rénover ou construire ses bâtiments** (lycées et administration). Elle prévoit des critères environnementaux et d'équité sociale dans ses marchés de travaux et analyse les montants globaux des produits ou des projets en intégrant les coûts en énergie ou en CO2 équivalent pour la fabrication, le transport ou la gestion des déchets. Ces pratiques vertueuses sont formalisées dans le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable (SPASER) adopté en Assemblée plénière le 21 octobre 2022.

Par ailleurs, elle **dématérialise différentes procédures** afin de réduire leur impact environnemental grâce à la diminution des impressions papiers et des déplacements. Enfin, la Région engage les lycées dans la **consommation de produits alimentaires bio et locaux** et la **limitation du gaspillage**, grâce à la formation des chef.fes de cuisines ou l'accès à une centrale d'achat par exemple. Elle poursuit également son incitation au développement durable à travers la démarche éco-lycées.

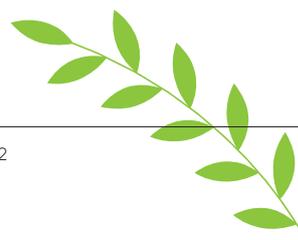
BIO ET LOCALE : L'ASSIETTE IDÉALE DES LYCÉENS

La Région a, de longue date, l'ambition de proposer une restauration collective de qualité : **offrir 50 % de produits locaux dans les assiettes est un engagement du mandat précédent.** L'objectif a été revu à la hausse pour la fin du mandat actuel : 75 %. Pour y parvenir, la mise en place d'une centrale d'achat régionale de denrées alimentaires est expérimentée. Sa mission : réaliser des achats groupés de produits locaux et/ou bio pour les lycées de Bourgogne-Franche-Comté.

Par ailleurs, la collaboration entre les acteurs doit permettre de mettre en œuvre des bonnes pratiques et de réduire certaines dépenses (lutte contre le gaspillage alimentaire) au bénéfice de produits de qualité et à haute valeur environnementale. Grâce à une formation accrue, les chef.fes de cuisine peuvent transmettre ces bonnes pratiques aux équipes de restauration dans les lycées. Ils bénéficient ainsi d'accompagnements individuels et collectifs, via notamment le **défi cuisines** à alimentation positive avec les filières bio, des formations aux cuissons à basse température ou à la cuisine des protéines végétales.

EN CHIFFRES

En 2021-2022, **23 % de produits locaux** et **8 % de bio** servis dans les cantines des lycées de Bourgogne-Franche-Comté.



#6 ET POUR DEMAIN...

Les crises sanitaire, financière, énergétique ou climatique traversées, souvent connectées entre elles, incitent à accélérer les actions d'adaptation. La nouvelle mandature a été l'occasion de réaffirmer l'engagement régional en faveur d'un modèle plus soutenable, de réinterroger les politiques et, pour la plupart, de conforter leurs orientations favorables aux transitions.

En 2021-2022, la Région a poursuivi et intensifié son action dans tous ses domaines de compétences, alors que le pouvoir d'achat et l'approvisionnement en énergie sont au cœur des préoccupations, mettant en évidence l'impact social des enjeux de transition.

Le contexte financier dégradé par ces crises successives, et de plus en plus contraint, interroge les modalités de l'action publique, entre réponse immédiate et fonction d'amortisseur des crises, vision à plus long terme et nécessaire transformation des modèles. Les choix entre le souhaitable et le possible seront plus complexes et l'affirmation des priorités plus que jamais nécessaire.

Dans ce contexte, l'exécutif régional a initié à l'automne 2022 une réflexion sur l'élaboration d'un budget vert qui vise à classer les dépenses en fonction de leur empreinte sur l'environnement mais aussi de leur impact social. Cette méthode constitue une étape dans l'amélioration continue de la lisibilité et de la transparence de l'action régionale et sera développée en 2023 pour devenir un outil d'aide à la décision pour orienter toujours plus les politiques régionales au service du développement durable.

Pour aller plus loin, vous trouverez le rapport annuel de développement durable 2021-2022 sur le site internet de la Région :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

4, square Castan
CS 51 857
25031 Besançon CEDEX

0 970 289 000

www.bourgognefranchecomte.fr

Retrouvez-nous sur     